

Des factures "forfaitaires" qui exaspèrent le collectif de l'eau

Le collectif de l'eau du Grand Avignon avait convié les usagers mécontents de leurs dernières factures, sur le parking du bureau de Suez, nouveau prestataire pour "Eau Grand Avignon". Le passage de la Saur à Suez pour la distribution de l'eau concerne 23 000 foyers depuis janvier 2021.

Au 18 avenue Gabriel-Pétri, mercredi 12 mai, une cinquantaine d'usagers en colère du Grand Avignon, et plus particulièrement des communes gardoises, étaient au rendez-vous fixé par les représentants du collectif de l'eau.

Ils espéraient quelques éclaircissements sur leurs factures. La consigne du jour était d'apporter, la lettre de réclamation stipulant que les habitants de Villeneuve-lez-Avignon, Les Angles, Pujaut, Roquemaure, Sauveterre, Jonquerettes et Morières-lès-Avignon, avaient reçu en majorité la même facture pour une consommation estimée de 19 m³ soit un montant de 73,33 €. « En quelque sorte un forfait, on devrait même dire une forfaiture », s'exclame Joël Raffy, le président des usagers, gardois. « J'ai fait des recherches et je n'ai rien trouvé sur un tel procédé en France. C'est illégal. »

Une par une les personnes ont remis en mains propres leur courrier au collectif de l'eau du Grand Avignon.

Deux responsables de Suez ont fini par sortir sur le



Une des responsables de Suez, réticente à accueillir les usagers en colère, a finalement reçu Joël Raffy et Marcelle Landeau du collectif de l'eau du Grand Avignon dans ses bureaux.

Photo Le DL/M.D.

site et n'ont cessé de répéter que chaque cas sera examiné individuellement : « Nous voudrions être reçus dans vos bureaux, pas sur un parking, et avoir des engagements » a martelé Marcelle Landeau, la présidente.

Le collectif reçu par Suez

« Nous voulons une réponse collective et une facture rectificative pour chacun. Vous avez accès aux bases de consommations des abonnés de la Saur pour faire des estimations conformes à la réalité. »

Trois agents de la police municipale sont intervenus de manière autoritaire pour disperser le rassemblement

en conformité avec les règles sanitaires.

Alors que les représentants de Suez refusaient de recevoir quiconque dans les locaux, sous prétexte de protéger leurs collaborateurs de la Covid-19, le ton est monté, chacun campant sur ses positions : « C'est la première fois que j'entends qu'un service public ne reçoit pas du public » s'étonne une Villeneuveoise. In fine, après une âpre discussion de 30 minutes, Joël Raffy et Marcelle Landeau ont obtenu un entretien à l'intérieur.

« La société Suez s'engage dans un premier temps, à examiner les dossiers qui présenteraient un écart de plus de 10 m³ entre l'estimation et la facture précédentes » a annoncé Joël Raffy dubitatif sur la suite des événements.

te » a annoncé Joël Raffy dubitatif sur la suite des événements.

Marcelle DISSAC

Toute réclamation doit être transmise aux délégués (Saur et/ou Suez) par courrier ou par mail avec copie au collectif de l'eau du Grand Avignon et à la mairie de Villeneuve.

Le collectif de l'eau du Grand Avignon conseille de ne pas autoriser de prélèvement automatique, de relever son compteur tous les deux mois, d'attendre la lettre de relance ou la facture rectificative.

Plus de renseignements : Collectif de l'eau, 7 impasse des Fleurs à Avignon. Contact : 07 81 18 41 03 et collectif.eau@gmail.com

Suez et la Saur mis sur la sellette

► La maire de Villeneuve prête à faire l'intermédiaire

La deuxième action de la matinée a été la rencontre avec Pascale Bories, maire de Villeneuve-lez-Avignon, au sujet de la Saur, autre société des eaux à être mise sur la sellette.

Marcelle Landeau exige que la Saur, désormais basée à Laudun (30 km), vienne s'expliquer sur place pour donner des explications sur les dernières factures et régler les problèmes : « Nous avons besoin d'interlocuteur. La Saur a laissé des souvenirs cuisants donnant des volumes faux, des surestimations. Nous en avons la preuve. Ce qui est grave aussi c'est que le Grand Avignon a donné le feu vert pour ces montants forfaitaires de Suez. »

Pascale Bories s'est engagée à appeler directement la Saur et Suez pour des cas concrets.

« Je conseille aux personnes qui rencontreraient des difficultés de nous faire parvenir une copie de toute lettre de réclamation. En ce qui concerne la Saur je suis prête à mettre à sa disposition un local pour assurer une permanence pour un service de proximité » a annoncé l'élue.